

# **COMPTE-RENDU**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 12/06/2025

**Présents :** ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, RUFIE Bertin, ROZIÈRES Nathalie, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

**A donné pouvoir :** PORTIÉ Serge à LOTTIN Cyprien

**Secrétaire de séance :** TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 6 mai 2025 est approuvé à 12 voix pour.

### **DELIBERATIONS**

#### **1/ Rénovation éclairage public phase 3**

La rénovation de l'éclairage public a été réalisée en plusieurs phases sur l'ensemble de la commune depuis 2022. Maintenant que les travaux d'aménagement du bourg de la Planque sont quasiment terminés, la dernière phase de modernisation de l'éclairage peut s'effectuer. Dans le cadre de la convention de groupement de commande et de modernisation de l'éclairage public géré par le SIEDA, le montant des travaux s'élève à **67 500 € HT** avec un reste à charge pour la commune de **53 850 € HT**. Ce coût intègre pour 30.000€ une application de télégestion qui permettra de piloter les diverses zones indépendamment, en fonction des animations dans les 3 bourgs.

*Délibération votée à 11 voix pour et 1 abstention.*

#### **2/ Plan de financement pour aménagement des espaces publics la Planque**

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2025-29 du 30 janvier 2025.

La DETR a été attribuée pour un montant de 80 000 € et il est souhaitable de refaire une délibération comme le demandent les services de la Préfecture.

Pour rappel, le coût prévisionnel des travaux s'élève à 437 954 € HT.

*Délibération votée à 12 voix pour.*

#### **3/ Offre de concours débroussaillage chemin rural de Hymes à la Barthe**

Le chemin rural de Hymes à la Barthe longe sur environ 200 mètres deux propriétés privées pour déboucher sur une parcelle agricole. Ce chemin n'est plus utilisé et s'est embroussaillé naturellement : il est devenu étroit et donc difficile d'accès et ne débouche plus sur la RD n°840.

Il est rappelé que les communes n'ont pas l'obligation d'entretenir les chemins ruraux (article L. 2321-2 du code général des collectivités territoriales).

Les deux propriétaires concernés proposent alors d'entretenir cette partie de chemin afin d'éviter tout risque de propagation d'incendie vers leurs habitations. Considérant la nécessité et l'intérêt de ce

débroussaillage, une convention d'offre de concours sera établie entre la commune et les deux propriétaires qui le nettoieront à leurs frais.

*Délibération approuvée à l'unanimité (12 voix).*

#### **4/ Avis de la commune sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de Communauté de Communes du Pays Rignacois arrêté en séance du conseil communautaire du 15 avril 2025**

Plus de trois années de travail ont été nécessaires pour aboutir à ce projet de PLUi, il a fallu beaucoup de réunions et d'investissement de la part des élus pour aboutir à ce projet.

En amont, le dossier complet a été envoyé à chacun des élus pour qu'ils en prennent connaissance, monsieur le maire présente synthétiquement le dossier d'arrêt du PLUi : pièces administratives, dont le bilan de la concertation, rapport de présentation comprenant le diagnostic du territoire, la justification des choix et l'évaluation environnementale, projet d'Aménagement et de Développement Durables, orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement graphique et écrit, annexes.

Il est précisé que Mme VIDAL Sylvie est une élue personnellement intéressée par le projet, elle ne participe pas aux débats ni au vote.

Après un long échange, le conseil municipal émet **un avis favorable** au projet PLUi arrêté de la Communauté de Communes du Pays rignacois **avec 7 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.**

#### **5/ Décision modificative budget assainissement**

Une erreur de saisie au niveau d'une imputation comptable a été faite par le service comptable. Il est donc nécessaire de prendre une décision modificative pour augmenter les crédits au compte 16871.

*Délibération approuvée à l'unanimité (12 voix).*

### **SUJET ABORDÉS**

#### **1/ Travaux aménagement la Planque**

La pose du pressoir et son abri est en cours. L'abribus est quant à lui mis en place. Sur la place, l'éclairage public a été installé. Le goudron de finition est terminé. L'installation des rampes métalliques sur les murets se fera début juillet. L'entreprise des espaces verts nettoiera les différents parterres de gazon semaine 26. La fin des travaux est prévue pour mi-juillet.

#### **2/ Aménagement terrain de Rulhe**

Les travaux du terrain se situant à côté de la salle des fêtes de Rulhe ont repris. Le terrain se composera d'une aire de stationnement et d'une aire avec quatre terrains d'entraînement de pratique des quilles et une autre partie pour la pratique de pétanque. Les terrains seront disponibles dès la saison prochaine.

#### **3/ Devis et travaux**

Le devis portant sur les travaux de voirie de la CCPR est examiné. Le montant global des travaux s'élève à 27 712,20 € sur l'ensemble de la commune.

## **INFORMATIONS AUX ELUS**

### **1/ Marchés gourmands**

Les dates de marchés ont été fixées : vendredi 4 juillet place d'Auzits, vendredi 18 juillet place de Rulhe et vendredi 2 août place de Hymes. Mmes Nathalie Rozières et Sylvie Vidal peaufinent les derniers détails de l'organisation.

### **2/ Délégation du Service public (DSP)**

La réunion pour présentation du rapport d'activité avec Mme Echcharfi, gérante du commerce Douceurs d'Avey'Roc, aura lieu lundi 30 juin à 15H30.

### **3/ Réunion jeunes CCAS**

Les jeunes se sont retrouvés le 9 juin pour échanger et apprendre à se connaître autour d'un pique-nique organisé par leurs soins. Ils souhaitent faire des vestiaires, un lieu de rencontre : ils réfléchissent sur le mode de fonctionnement et d'organisation. Ce rendez-vous a été très positif et convivial. Il a été décidé de leur donner les clés afin qu'ils préparent le local pendant les vacances.

### **4/ Assemblées générales**

Mme Brigitte Bonafé s'est rendue à l'assemblée générale de l'ADMR de Rignac le 12 juin 2025. Celle-ci est très active sur le territoire de la CCPR : 2176 familles sont accompagnées par l'ADMR avec 4 691 heures effectuées en 2024.

Mme Adeline Casanova a participé à l'assemblée générale du club du 3<sup>ème</sup> Age d'Auzits : en résumé, une nouvelle composition de bureau, un nouveau nom de l'association et des repas sont planifiés.

### **5/ Conseil école**

Mme Sylvie Vidal et M. Benoît Olivie ont participé au conseil d'école du 19 juin. Les effectifs de la rentrée 2025-2026 seront de 30 élèves dont 1 élève de très petite section (TPS) qui ne peut être comptabilisé dans les effectifs.

### **6/ Poste mi-temps agent technique**

Il est précisé que 10 candidats ont postulé. Un groupe de travail composé d'élus et d'agents sélectionnera les candidats susceptibles de convenir au poste le 24 juin. Ensuite, ceux présélectionnés seront conviés à un entretien courant juillet. Pour rappel, le poste est à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

## **QUESTIONS DIVERSES**

*Néant*

*La séance est levée à 22h40*